



COMITÉ CONSULTATIF SUR LE RÉSEAU CYCLABLE DU PONT JACQUES-CARTIER

COMPTE-RENDU

Réunion tenue le jeudi 22 juin 2017 (12h)

Bureaux administratifs Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée
1225, rue Saint-Charles Ouest, bureau 500, Longueuil (QC) J4K 0B9

Représentants présents

ASSOCIATION DES PIÉTONS ET CYCLISTES DU PONT JACQUES-CARTIER

- + François Démontagne
- + Éric Thibodeau

COALITION VÉLO MONTRÉAL

- + Geoffrey Bush

COLLECTIF TRANSPORT ACTIF RIVE-SUD

- + Richard Bouchard

LES PONTS JACQUES CARTIER CHAMPLAIN INCORPORÉE (PJCCI)

- + Denis Jacob, Directeur, Opérations et entretien
- + Julie Paquet, Directrice, Communications
- + Pascal Villeneuve, Directeur, Projets
- + Andy Woo, Directeur, Planification

SÛRETÉ DU QUÉBEC (SQ)

- + Rémi Nicole, Sergent

Représentants absents

VÉLO MONTRÉAL

- + Carine Discazeaux, Coordonnatrice, service-conseil pour Marc Jolicoeur, Directeur Recherche et expertise-conseil

Accueil

La mise sur pied d'un comité consultatif avec les représentants des groupes cyclistes et les partenaires vise à formaliser et structurer les échanges sur le réseau cyclable du pont Jacques-Cartier. Cette table de discussion permettra de suivre les enjeux courants et les projets en cours sur une base trimestrielle, avec les intervenants-clés.

La première séance a été organisée à courte échéance pour adresser les demandes de la Coalition vélo Montréal quant aux améliorations possibles à la sécurité de la piste cyclable.

Une fois le comité en place et les enjeux immédiats adressés, les partenaires limitrophes (Ville de Montréal, Société du parc Jean-Drapeau et Ville de Longueuil) pourraient se joindre au comité pour élargir les discussions. Il est suggéré d'inclure

également le CN et la Corporation de gestion de la voie maritime du Saint-Laurent (CGVMSL) à titre de membres pour couvrir la connexion cyclable à Saint-Lambert.

Après un tour de table, l'ordre du jour est adopté.

Réseau cyclable du pont Jacques-Cartier

Le territoire sous la responsabilité de PJCCI, de même que les points de repère et références sont présentés afin de faciliter les discussions en adoptant un langage commun.

Opération et entretien

Les participants échangent sur les questions relatives à la sécurisation de la piste :

- + La présence de compteurs sur la piste est proposée afin de bien comprendre le flot de circulation et les pointes d'achalandage. À l'heure actuelle, PJCCI tire les données du compteur de la Ville de Montréal à l'approche Nord du pont. Bien que les données ne capturent pas la variation d'achalandage via le parc Jean-Drapeau, ces données sont assez représentatives et permettent de bien orienter la planification des travaux.
- + Il est proposé d'améliorer la coordination de l'accès cyclable à Saint-Lambert lors des feux d'artifice pour faciliter la circulation à vélo.
- + Il est signalé que des panneaux de signalisation temporaires lors de travaux sur la piste sont parfois mal installés ou oubliés sur place. En pareille occasion, PJCCI recommande aux groupes cyclistes et aux usagers d'aviser son équipe des Communications via téléphone, courriel ou Twitter pour faire rapidement corriger la situation. Un rappel sera également fait auprès des entrepreneurs.
- + Il est mentionné que certains panneaux « Cédez le passage » sur les chicanes de la piste cyclable ont été retirés. PJCCI aimerait renforcer le message que la priorité doit être donnée aux cyclistes en montée dans les chicanes.
- + La largeur de la piste cyclable est questionnée en regard des normes actuelles. PJCCI explique l'historique de la création de la piste cyclable lors du remplacement du tablier du pont au début des années 2000, et les limitations structurales qui y sont associées. La durée de vie du tablier du pont est de 75 ans. Quelques idées innovantes sont lancées.
- + Cette réalité rappelle l'importance d'obtenir un deuxième ou un troisième lien entre la Rive-Sud et Montréal. PJCCI offre aux groupes cyclistes de les mettre en contact avec le partenaire responsable de la construction et de l'opération du nouveau pont Champlain sur lequel une piste multifonctionnelle est prévue.
- + Il est mentionné que la présence de touristes augmente le risque d'incidents sur la piste. À l'image du Brooklyn Bridge, les participants reconnaissent que le pont représente un point de vue unique sur la ville et un attrait touristique indéniable. Des initiatives pour ségréger la circulation, rehausser le niveau de courtoisie et déplacer certains points d'intérêts du côté

piétonnier (ex : le buste de Jacques Cartier) pourraient améliorer la situation.

- + L'aménagement des chicanes est soulevé. Leur efficacité pour réduire la durée des pointes de vitesse est démontrée. On note cependant certains ajustements possibles quant à l'affichage et l'espacement (largeur) des chicanes notamment pour assurer le passage de remorques pour enfants.
- + Il est souligné que la cohabitation véhicules et cyclistes est difficile à la jonction de la piste cyclable et de la rampe d'accès Ouest au pavillon de l'île Sainte-Hélène. Les lignes d'arrêt et la signalisation véhiculaire sont examinées lors de la discussion, puis il est proposé de revoir l'emplacement des chicanes sur le côté Sud pour éviter la présence de cyclistes dans l'angle mort des véhicules s'engageant sur le pont.

PJCCI souligne la présence accrue de la SQ sur la piste pour la saison estivale et l'ajout de six cadets pour soutenir les efforts de sensibilisation aux comportements sécuritaires, la cohabitation harmonieuse entre piétons et cyclistes ainsi que le civisme des usagers à l'endroit des travailleurs.

Travaux et projets

PJCCI présente les interventions en cours ou à venir sur la piste en lien avec les projets majeurs :

- + Le câblage nécessaire à la mise en lumière du pont a été temporairement installé dans des boîtiers à l'intérieur de l'emprise de la piste en attendant le branchement électrique permanent. Ce raccordement devrait être possible à la fin de l'été 2017. Les boîtiers temporaires pourront donc être retirés suite à ce branchement.
- + Le projet visant la ségrégation des piétons (sur le trottoir, bordure Est) et des cyclistes (sur la piste cyclable, bordure Ouest) progresse bien. Les travaux nécessaires seront réalisés au cours de l'automne 2017, et un escalier permettant l'accès au trottoir depuis le boulevard De Maisonneuve à Montréal sera installé au printemps 2018. La ségrégation devrait être effective au printemps 2018.
- + Des travaux de remplacement et de sécurisation de certains garde-corps sont prévus à compter de l'automne 2017 jusqu'au printemps 2018. Ces travaux sont nécessaires pour assurer la sécurité des usagers et permettre le déneigement du réseau. Des plaques de protection sur les garde-corps et des lisses en métal sur les éléments avec coins saillants seront installées.

Les participants soulignent le manque d'affichage lors de travaux pour indiquer les fermetures et les détours. L'exemple des lisses installées sur le pont de la Concorde est également soulevé pour valider la hauteur et l'impact sur la visibilité.

Prochaines étapes

Un bref survol est fait sur les essais pilote pour l'entretien hivernal en cours de planification. Le plan pourra être présenté lors de la prochaine réunion du comité.

Les participants échangent sur le calendrier de rencontres proposé ; des dates seront rapidement soumises au groupe pour réserver des plages aux agendas de chacun.